



**Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)
désire pourvoir le poste de**

Chargé de recherche

**Poste contractuel à temps complet d'une durée d'un an,
avec possibilité de renouvellement**

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Il est un forum d'échanges et de concertation, un service d'étude et de recherche pour les administrateurs universitaires, un coordonnateur et un gestionnaire de services ainsi qu'un lieu de ressourcement et de réflexion pour ses membres. Le BCI joue un rôle essentiel dans l'optimisation des ressources que le Québec investit dans l'enseignement et la recherche de niveau universitaire.

Sommaire de la fonction

Le chargé de recherche est responsable d'assurer la concertation entre les établissements universitaires au sujet de leurs pratiques en matière de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Sous la supervision de la chargée de recherche principale, responsable du secteur des affaires académiques, le chargé de recherche :

- Appuie les travaux du Groupe de travail sur la reconnaissance des acquis et des compétences :
 - Préparation des rencontres, rédaction des procès-verbaux et suivis des dossiers;
- Facilite l'échange et la diffusion d'information entre les universités pour favoriser la cohérence des pratiques en matière de RAC dans l'ensemble du réseau universitaire :
 - Recense les meilleurs outils et pratiques et en assure le partage entre les établissements;
- Effectue une veille informationnelle auprès des différentes instances appelées à intervenir en matière de RAC au Québec, entre autres, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), Qualifications Québec, le Comité opérationnel du Pôle de coordination pour l'accès à la formation, les Centres d'expertises en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAQ), etc.;
- Facilite la circulation de l'information en matière de RAC :
 - Fait connaître les services de RAC offerts par les établissements universitaires aux instances concernées;
 - Fait part au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur des connaissances (meilleures pratiques, outils éprouvés, etc.) mises à jour au sujet de la RAC;
- Réalise diverses analyses, rapports et/ou études comparatives en lien avec les préoccupations du secteur;
- Toute autre tâche connexe.

Exigences

Titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle dans un domaine approprié et possédant un minimum de deux à cinq ans d'expérience pertinente, le candidat se démarque par les qualités, habiletés et connaissances suivantes :

- Bonnes connaissances en matière de RAC en milieu universitaire;
- Excellente capacité de rédaction;
- Bon esprit d'analyse et de synthèse;
- Aptitude pour la communication, la diplomatie et la concertation;
- Sens de l'initiative, de la planification et de l'organisation;
- Bonne connaissance du milieu universitaire québécois.

Durée du mandat

La durée du mandat est d'un an, avec possibilité de renouvellement.

Conditions d'emploi

Le salaire est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience.

La localisation du poste est à Montréal.

Les services du candidat pourraient aussi faire l'objet d'une entente de prêt de service entre le BCI et son employeur actuel, ce dernier étant compensé en conséquence.

Faites parvenir votre curriculum vitae
à l'attention de madame Véronique Beaulac (rh@bci-qc.ca)
au plus tard le 25 avril 2018

Veillez noter que seules les personnes retenues lors de la présélection seront invitées, par téléphone, à se présenter à une entrevue. Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux personnes qui posent leur candidature.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.